



Nouméa, le 16 février 2019

L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements,

à

Mesdames et messieurs les Directeurs des lycées
publics et privés de Nouvelle-Calédonie
Monsieur le Proviseur du lycée français de Port-Vila

Mesdames et messieurs les Professeurs de
mathématiques des lycées publics et privés de
Nouvelle-Calédonie et du lycée français de Port-Vila

**Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie**

**Inspection pédagogique
du second degré**

VR/IP/MR
n° 3211/2018/0017

Affaire suivie par
Anne Million-Rousseau
Bureau 109
Téléphone
(687) 26 62 76
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
Anne.million-rousseau@ac-
noumea.nc

**1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex**

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Olympiades de mathématiques

Le ministère de l'éducation nationale et l'association Animath organisent en 2019, **la dix-neuvième édition des olympiades de mathématiques.**

Les Olympiades de mathématiques permettent aux lycéens volontaires d'aborder les mathématiques de manière originale et de stimuler l'initiative, le goût de la recherche, la production écrite, la restitution orale et le travail collaboratif.

La Nouvelle-Calédonie fait partie de la zone Asie-Pacifique et participera en 2019 pour la septième fois aux Olympiades de mathématiques. En 2018, 235 lycéens de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu ont participé aux Olympiades, 15 élèves ont été récompensés. Ce concours concerne les lycéens volontaires de première et terminale des séries générales et technologiques.

Pour la Nouvelle-Calédonie, l'épreuve se déroulera le mercredi 13 mars 2019 de 8h à 12h.

Un palmarès académique sera établi et donnera lieu à une distribution des prix au mois d'octobre, durant la semaine des mathématiques. Les copies des meilleurs candidats seront transmises au jury national, qui établit un palmarès national.

Les candidats et les équipes doivent s'inscrire auprès des professeurs de mathématiques.

La date limite d'inscription est fixée au 28 février 2019.

Les listes des inscrits seront alors transmises par l'intermédiaire de l'administration de l'établissement. Nous vous prions d'utiliser les fichiers (EQUIPES et CANDIDATS) joints à ce courrier et de les adresser à Monsieur Jean-Louis Magand, chargé de mission auprès de l'inspectrice de mathématiques : Jean-Louis.Magand@ac-noumea.nc

Vous trouverez en annexe de ce courrier les modalités de passation des épreuves, et des adresses de sites de référence.

Je vous remercie d'inciter vos équipes et vos élèves à participer largement à cet événement mathématique d'importance, qui relève de la formation des lycéens et contribue à leur motivation pour les sciences.

Très cordialement,

L'Inspectrice d'Académie – Inspectrice Régionale de mathématiques
Anne Million-Rousseau



Annexe :

1. Modalités de l'épreuve :

- L'épreuve se divise en deux sous-épreuves de deux heures chacune.

- **La première partie** de l'épreuve se déroule de 8h à 10h, **en équipe** de deux à quatre candidats.

Il s'agit de résoudre deux exercices spécifiques à notre zone géographique, dont les énoncés peuvent différer selon les séries des candidats. Les équipes, formées d'élèves d'un **même établissement** et d'une **même série**, sont constituées au moment de l'inscription. **La mixité fille-garçon** des équipes est vivement recommandée (pas forcément la parité).

Chaque équipe rend une seule copie : les membres d'une même équipe adoptent la stratégie qui leur paraît la plus pertinente, se distribuent le travail et sont co-responsables de leur copie commune. Si un **candidat inscrit par équipe se retrouve seul** le jour de l'épreuve du fait de l'absence de l'un ou plusieurs de ses co-équipiers, il sera considéré comme **concourant individuellement**.

- **La seconde partie** de l'épreuve se déroule **individuellement**, de 10h15 à 12h15, après une pause. Chaque candidat doit résoudre les deux exercices choisis au niveau national. Le premier est commun aux élèves de toutes les séries. Le second énoncé peut être spécifique de la série.

- **Les sujets sont distribués au début de chacune des parties**, de sorte qu'il n'est pas possible de travailler sur les énoncés d'une partie pendant l'autre. Une copie sera rendue par candidat ou par équipe selon l'épreuve. **Les copies correspondant à la première partie sont définitivement relevées à l'issue de celle-ci, il en est de même pour les copies de la seconde partie.**

- Pour des raisons de confidentialité vis à vis des autres centres de passation de cette partie commune à la zone Pacifique-Océanie, les élèves ne sont pas autorisés à sortir de la salle avant 12 h.

- **Les candidats doivent émarger pour les deux parties de l'épreuve.**

Tout candidat doit participer aux deux parties de l'épreuve, c'est-à-dire concourir au sein d'une équipe durant la première partie et individuellement lors de la seconde partie.

2. Adresses de sites :

Les professeurs et élèves intéressés peuvent notamment trouver des indications sur les sujets et la préparation aux adresses suivantes :

<http://eduscol.education.fr/cid46901/olympiades-academiques-de-mathematiques.html>

<http://www.apmep.fr/-Olympiades->